

Lettre d'information de la CAAP



Concertation des Associations Actives en Prison

Edito par Mélanie Bertrand et Séverine Clinaz (permanentes de la CAAP)

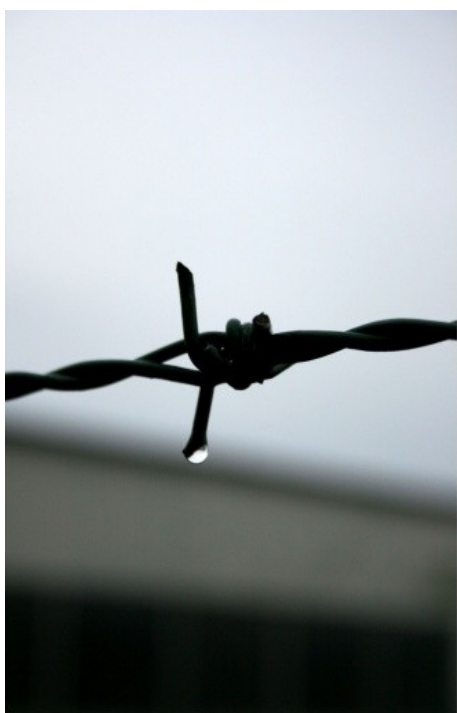


Photo : <http://www.photo-libre.fr>

ments...

Nous avons le plaisir de vous proposer la deuxième édition de notre lettre d'information ! Vous y trouverez des nouvelles de quelques-uns de nos membres. L'objectif est de faire de ce nouvel outil un espace de rencontre virtuelle, ainsi qu'une vitrine ouverte sur les actions des associations actives en prison. Prenez cette lettre tel un moyen de vous faire connaître, de mettre en évidence vos actions !

Mais avant toute chose, une brève réflexion s'impose...

Depuis plusieurs mois, le monde carcéral est plus que jamais dans la tourmente et le travail des associations actives en prison ou à la sortie de prison n'en est que plus ardu. Que faire face à cette situation de blocage sans précédent ? Attendre, se croiser les bras... ou encore engager une action commune ? Nous, la CAAP, ne pouvons apporter de réponse à cette question. Toutefois, nous vous suggérons de considérer cette lettre non seulement comme une tribune pour vos actions, mais aussi un moyen de partager votre sentiment et réflexion face à ce type d'évènements... Bonne lecture !

Quoi de neuf à la CAAP ?

✓ Comme annoncé à plusieurs reprises, le 15 juin 2012 aura lieu l'**Assemblée générale** de la CAAP à Namur...

✓ ...Nous profiterons de cette occasion pour vous remettre la nouvelle édition de l'**annuaire des associations actives en prison membres de la CAAP**. Vous pouvez doré et déjà nous faire part du nombre d'exemplaires souhaité par votre association. Pour les absents, merci de bien vouloir nous faire parvenir votre demande par téléphone ou par e-mail.

✓ La CAAP réaménage ses locaux... L'espace bibliothèque va s'agrandir pour se muer progressivement en **centre de documentation**. À côté des ouvrages scientifiques, nous souhaiterions offrir une vitrine plus large aux actions du secteur associatif travaillant en prison. Dans le but de nous aider dans cette entreprise, nous vous encourageons à nous faire part de vos brochures, publications ou autres outils susceptibles de nous intéresser.

CAAP

Concertation des Associations
Actives en Prison

Sommaire :

- > Colloque: « Les familles à l'épreuve de l'incarcération »
- > Dans notre bibliothèque: « Enseigner en prison »
- > Coup de pouce à CAP-ITI
- > Retour sur ... le sens des actions menées en prison
- > Un espace pour Médiante
- > L'art chez les détenus internés de Forest
- > Les portes ouvertes d'Aide et Reclassement



Plein champ sur « Les familles à l'épreuve de l'incarcération »

A l'occasion de ses 30 ans, l'Office de Réadaptation Sociale (ORS) organise un colloque sur le thème des familles confrontées à l'incarcération d'un proche.

L'incarcération est la punition, la mise à l'écart d'un individu afin de protéger la société. L'effet est aussi qu'une famille se retrouve alors séparée d'un de ses membres. L'image de la famille se retrouve alors altérée par un événement qui laissera une trace indélébile. D'abord, la réflexion portera concrètement sur l'impact socio administratif qu'a la détention sur la famille. Il s'agira de déterminer quelle place est laissée par la Justice à la famille durant la détention d'un de ses proches. Il

sera également question de définir la place occupée réellement par les proches dans le parcours du détenu, et ce jusqu'à sa libération.

Par ailleurs, il s'agira d'analyser et de comprendre le vécu psychologique de la confrontation douloureuse avec le monde carcéral et de voir dans quels lieux et à quels moments une aide psychologique peut être apportée aux proches.

Le trouble émotionnel de la famille, causé par l'incarcération, aura-t-il une influence sur le projet de (re)vie du détenu? De même, qu'en est-il des projets de (re)vie pouvant être mis en place pour les détenus atteints de troubles psychiatriques (internés),

dans l'hypothèse où un retour en famille est envisageable? De quelle manière, la Justice évalue-t-elle les chances de réussite d'un retour en famille?

Quand? le jeudi 14 juin à 13h
Où ? à l'Hôtel de Ville de Bruxelles

Ce colloque sera suivi d'un drink d'anniversaire à 17H !

GRATUIT !

Inscription avant le 4 juin
(par fax ou mail - nombre de places limité!)

Plus d'informations et inscriptions :

ORS

Téléphone : 02/209 34 00

Fax : 02/209 34 08

Une nouveauté dans notre bibliothèque....

« Enseigner en prison – Le paradoxe de la liberté pédagogique dans un univers clos » de Michel FEBRER



Les conditions d'exercice de l'enseignement en prison témoignent d'une spécificité pénitentiaire en matière d'enseignement et contribuent à l'émergence de l'idée paradoxale de liberté pédagogique dans un univers clos. Non-maîtrise du temps, flux permanent d'entrants et de sortants sont autant de traits qui caractérisent l'enseignement en prison. Pourquoi ne pas

envisager celui-ci comme un défi pédagogique singulier et comme un possible laboratoire d'analyse pour la pédagogie ?

Cet ouvrage, inscrit dans un champ multi-référentiel (historique, ethnographique, sociologique, pédagogique), s'adresse à tous ceux que l'enseignement et la prison intéressent : enseignants,

formateurs pour adultes, travailleurs sociaux, chercheurs, éducateurs spécialisés, étudiants, acteurs pénitentiaires, responsables politiques. Aux uns et aux autres, il propose des pistes de réflexion susceptibles d'enrichir leurs connaissances et leur compréhension de cette question et peut-être de nourrir leurs pratiques.

Michel FEBRER est docteur en sciences de l'éducation et directeur adjoint de l'unité pédagogique régionale des services pénitentiaires de Bordeaux. Il a dirigé pendant quinze ans le service d'enseignement de la maison d'arrêt de Bordeaux Gradignan.

Coup de pouce à CAP-ITI

L'asbl **CAP-ITI** (Centre d'Accueil Postpénitentiaire – Information aux Toxicomanes Incarcérés) est un Service Actif en matière de Toxicomanie agréé par la Commission communautaire française (Cocof).

Le travail de l'institution consiste à accompagner les détenu(e)s usagers de produits (drogue(s), alcool et/ou médicaments) pendant leur détention. Le travail psychosocial s'effectue, par conséquent, en grande partie dans les prisons bruxelloises et d'Iltre. Cependant, lors de sorties spéciales, de congés pénitentiaires ou de libérations conditionnelles, les personnes suivies viennent dans les locaux de l'asbl. En parallèle, CAP-ITI propose une prise en charge psychosociale aux familles et proches de détenus le désirant. Ceux-ci sont rencontrés exclusivement dans leurs locaux.

L'équipe est, à présent, à l'étroit dans ces locaux. Cependant, deux pièces du grenier sont aménageables en bureaux de consultations. L'institution a donc un projet de travaux en ce sens mais qui ne sont pas réalisables par manque de financement et de fonds propres le permettant.

CAP-ITI a donc demandé et obtenu auprès de la Fondation Roi Baudouin l'ouverture d'un compte à projet. Le projet d'aménagement de locaux de consultations de l'asbl CAP-ITI est décrit et accessible sur le site de la Fondation Roi Baudouin.

La Fondation Roi Baudouin apporte sa collaboration au projet. Les dons faits à la Fondation donnent droit à une attestation fiscale à partir de 40 euros. En cas d'intérêt pour ce projet et de soutien financier, versez sur le compte de projet de CAP-ITI, géré par la Fondation Roi Baudouin, n° de compte BE10 0000 0000 0404 BIC : BPOTBEBI de la Fondation Roi Baudouin avec mention « 128/2452/00062 » - attention mention structurée. Merci pour eux !

Retour sur... le sens des actions menées en prison

Le **Service d'Éducation pour la Santé asbl (SES)** mène depuis bientôt 15 ans des activités de promotion de la santé au bénéfice de la population carcérale et couvre aujourd'hui l'ensemble des établissements pénitentiaires de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Le 29 novembre 2011, le SES organisait un colloque intitulé « A la recherche du sens... : Approches et réflexions pluridisciplinaires sur le sens et la plus-value des actions menées en milieu carcéral ».

Lors de cette journée, différentes pistes d'actions ont été émises lors des tables rondes, dont certaines mériteraient un approfondissement. Vous trouverez la synthèse des actes de ce colloque sur le site du SES sous l'onglet nos réalisations – nos publications à l'adresse suivante : <http://www.ses-asbl.be/docs/Synth%C3%A8se%20transversale%20des%204%20TR.pdf>

Nous vous laissons découvrir ces pistes en détail et comptons sur vous pour leur faire part de toutes autres suggestions afin d'exploiter au mieux ces dernières.

Si vous souhaitez avoir la synthèse détaillée de chaque table ronde ou pour de plus amples infos, n'hésitez pas à contacter le SES - Téléphone : 085/21.25.76 / E-mail : ses.asblhuy@scarlet.be

Un espace pour Médiante

Les asbl **Médiante et Sugnomè** (services francophone et néerlandophone de médiation entre auteurs et victimes d'infraction) sont à la recherche de bureaux à louer à Bruxelles.

A savoir :

- un ou des bureaux pour 5 personnes et un local d'entretien/de réunion séparé
- accessibles en transports en commun, idéalement près d'une station de métro ou d'une gare
- indépendamment ou partagés avec un autre service.

Si vous avez des locaux à leur proposer, contactez Médiante asbl- Bureau de Bruxelles : Téléphone : 02/534.31.37 / E-mail : bruxelles@mediante.be





Exposition d'œuvres des internés de la prison de Forest par l'APD

L'APD, service d'aide social aux justiciables, présente l'exposition « De l'ombre à la lumière », exposition d'œuvres des internés de la prison de Forest, au Palais de Justice de Bruxelles, salle des pas perdus, du 22 mai au 29 juin 2012.

Cette exposition a pour but de montrer « hors les murs », une réalité carcérale si peu connue du public, des citoyens bruxellois, par un choix d'œuvres représentatives des activités de l'APD à l'annexe psychiatrique de Forest.

Portes ouvertes de Aide et Reclassement

Pour clore ce numéro, nous laisserons quelques lignes à Daniel Martin, coordinateur de l'asbl « Aide et Reclassement » pour évoquer le déroulement des Portes ouvertes de l'asbl le samedi 5 mai dernier à Huy dans le cadre du WE de l'Europe.

A Huy, deux associations se sont rapprochées pour offrir au public la possibilité de découvrir leurs activités dans le domaine de l'insertion.

Ce samedi 5 mai 2012, de 11h00 à 16h30, les bâtiments communs de la rue Rioul, ont accueilli les visiteurs soucieux de mieux connaître Aide et Reclassement, Service d'Aide aux Détenus, porteur du projet TIRCIS *Tremplin pour l'insertion* et la Mission Régionale pour l'emploi de Huy Waremmes.

Ces deux associations œuvrent dans le secteur de l'insertion et bénéficient du soutien du Fonds Social Européen dans la réalisation de certaines de leurs missions.

Les portes ouvertes étaient l'occasion de se familiariser avec les différents services proposés par ces deux associations et de participer à diverses activités : visite guidée des locaux, animations en rapport avec le parcours d'insertion des publics éloignés de l'emploi, présentation du programme TIRCIS, Tremplin pour l'insertion, réalisé grâce aux subventions de l'Union Européenne, découverte des ateliers de redynamisation du Service d'aide aux victimes, etc.

Un fil conducteur de la visite était la créativité des publics bénéficiaires, illustrée à travers plusieurs réalisations artistiques sur le thème "Toujours plus haut, toujours plus beau" d'un atelier de peinture et d'un atelier photos de la prison de Marneffe. L'autre thème était celui de la campagne "Talents de demain". Des dessins d'enfants d'une école sur le thème "ce que je voudrais être quand je serai grand" mais aussi d'enfants venus au SAV ou ayant participé, le matin, à l'Espace Enfants Papas, à Marneffe, accompagnaient le visiteur tout au long de son parcours dans le bâtiment. Dans la salle Albert Godelet (du nom de notre président fondateur), les visiteurs étaient rapidement pris en charge pour une expérience carcérale par le biais d'une animation autour du jeu « Non lieu ». L'occasion de revoir de manière réaliste et documentée (grâce à la présence de membres de l'équipe intervenant en prison), leurs représentations de la réalité carcérale.

Le jeune public n'était pas oublié avec plusieurs animations: dessins sur le thème des expositions, bricolages en rapport avec le papillon TIRCIS qui symbolise le projet et même grimage. Le tout dans une ambiance conviviale.

L'objectif de cette manifestation était de sensibiliser le public à propos du rôle de l'Union européenne dans la formation-insertion des personnes éloignées de l'emploi et de faire découvrir ce pôle d'insertion qui fait partie du tissu associatif hutois. A côté de quelques familles, de professionnels de services de la région, d'un journaliste (au total une bonne vingtaine de visiteurs), on relèvera la présence d'une députée régionale (Mme Saenen) qui s'est longuement entretenue avec nos permanents. Signalons que celle-ci nous a dit avoir eu connaissance de notre initiative par la CAAP que nous remercions au passage.





Concertation des Associations Actives en Prison



L'association CAAP, Concertation des Associations Actives en Prison, créée en septembre 2007 est une asbl faite de membres dont les membres sont des associations actives en prison et/ou à la sortie de prison sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'association CAAP est née de la volonté de minimiser les effets négatifs de l'éclatement du secteur associatif opérant en milieu carcéral. Elle vise à favoriser la concertation entre les différents acteurs concernés. Elle est présente aujourd'hui comme représentante de ce secteur auprès des pouvoirs politiques et est partie prenante du travail préparatoire de la Conférence Interministérielle dont l'objectif est de favoriser la concertation entre les Régions, les Communautés et le Fédéral.

Un événement à annoncer, un texte à diffuser ? Envoyez vos suggestions par e-mail info@caap.be. Attention, la CAAP se réserve le droit de diffuser ou non le contenu de votre annonce.

Si vous souhaitez vous désabonner de la lettre d'information, envoyez un e-mail à info@caap.be en mentionnant « désinscription newsletter ».

Cette lettre d'information a été réalisée par Mélanie Bertrand et Séverine Clinaz
Editrice responsable : Jacqueline Rousseau

Contactez-nous :

CAAP asbl
Rue du Commerce 68 A
1040 Bruxelles
Tél.: 02/513 67 10
E-mail : info@caap.be
Site Internet : www.caap.be